

Refrains patriotiques (gravure)



La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen votée le 26 août 1789 établit l'égalité de tous devant la loi. Elle instaure la tolérance religieuse ainsi que des libertés individuelles comme la liberté d'opinion et d'expression. De nombreux arbres de la liberté sont plantés à travers tout le royaume pour célébrer cette révolution sociale.

© 2000-2020, rue des écoles